



## Le point sur ce qui se passe dans votre village



### Fleurissement printanier par les écoliers

En avril/mai, les enfants de l'école maternelle ont participé à un atelier de fabrication de silhouettes de fleurs découpées dans des plaques de contreplaqué. Mise en œuvre et encadrée par l'équipe municipale des services techniques, cette action a permis de décorer les bacs et barrières disposés sur la voirie du centre bourg (entre l'église et le carrefour de l'office de tourisme). Ces fleurs durables sont du plus bel effet et ne nécessitent ni désherbage ni arrosage. Une véritable initiative citoyenne et pédagogique que la mairie encourage -dans le contexte du réchauffement climatique et de sécheresse- à travers sa politique de maîtrise de la consommation en eau potable et de son engagement pour un développement soutenable et maîtrisé.



### 80e anniversaire de la création du Conseil national de la résistance (CNR)

« Faire vivre l'esprit de la résistance »

Samedi 27 mai dernier au pied du monument aux morts, une centaine de personnes ont participé à la célébration du 80e anniversaire de la création du Conseil national de la résistance (CNR). Animée par Pierre Van-Soën le président de la section locale du Souvenir Français et par l'harmonie municipale de Samoëns, cette cérémonie a rappelé le rôle essentiel de Jean Moulin et du général de Gaulle qui ont su fédérer les partis politiques, les syndicats et les différents mouvements de résistance afin de coordonner la lutte contre l'ennemi, préparer la libération du territoire et promouvoir la refondation de la République. L'UNC locale (Union Nationale des Combattants) était représentée par son président Jean Baumstark. Le maire Simon Beerens-Bettex et Hervé Thiebault le président du comité de Cluses de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la résistance (ANACR) ont repris les discours officiels. Dépôt de gerbes, minute de silence, Marseillaise et Chant des partisans sont venus conclure cette cérémonie rappelant la nécessité de « Faire vivre l'esprit de la résistance ».



### REUNION PUBLIQUE

Jeudi 22 juin 2023

Bilan de l'année écoulée et perspectives  
Concertation publique sur la procédure d'urbanisme du secteur de Visigny et présentation du projet de l'école-ALSH



À 19h00

Auditorium de la C.C.A.S.

### Réunion publique : Jeudi 22 juin à 19 heures à la CCAS

La municipalité invite les habitants à participer à cette rencontre qui sera l'occasion de dresser un bilan et d'évoquer les perspectives de la station village avec notamment la présentation du projet de l'école couplé aux équipements destinés à l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et à la concertation du public sur la procédure urbanistique engagée sur le secteur du Visigny. Rendez-vous à 19 heures ce jeudi 22 juin à l'auditorium du centre de vacances CCAS (en face du Lac bleu).

Entre septembre 2022 et janvier 2023, le conseil municipal a engagé une réflexion et mené une vaste concertation concernant l'aménagement et la requalification du secteur de la Pusaz et du Badney. Ce dossier structurant pour l'avenir du village vient de bénéficier d'un diagnostic et d'une analyse réalisés par plusieurs étudiants en Master 2 "géographies et montagnes" de l'Université de Chambéry. Mandatée par la mairie, cette équipe a livré ses premières conclusions sur ce que pourrait devenir cette zone d'environ cinq hectares (la commune maîtrise 70 % de ce foncier) dont la situation s'avère stratégique entre le centre village historique, le parc des loisirs du Lac bleu et la porte d'entrée du domaine skiable avec la gare de départ de la télécabine des Esserts et son parking attenant. L'ébauche du projet a également fait l'objet d'une concertation à l'automne dernier auprès de la population locale par le biais d'une réunion publique et d'un questionnaire en ligne. Une bonne centaine d'habitants ont ainsi apporté leurs contributions à ce travail collaboratif. « *La collecte de ces nombreuses observations, suggestions et orientations s'avère des plus utiles. Nous allons pouvoir nous appuyer dessus pour débattre au sein du conseil municipal sur la future esquisse de ce que pourrait devenir ce vaste espace morillonnais si essentiel pour l'avenir de notre collectivité locale* » explique le maire Simon Beerens-Bettex. D'ores et déjà quelques pistes sont évoquées sans pour autant être figées dans le marbre : création d'une place publique, construction immobilière avec un mixte entre hébergements touristiques et logements permanents, requalification du parking de la télécabine (végétalisation et traitement paysager), mise en œuvre d'un plan de circulation multimodal (transports collectifs, voitures, vélos, piétons, etc.), prolongement de la voie de contournement, etc. Afin de mener à bien ce projet, Astrid Hajdin effectue un stage de six mois en mairie de Morillon (avril à septembre 2023). Astrid est chargée de travailler sur les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dont la teneur devra être en adéquation avec le Plan local d'Urbanisme (Plu). Le lancement de cette procédure pourrait être effectif dans le courant de l'année 2024.



Astrid Hajdin et Christine Hardy

### Requalification de l'ancienne ZAC des Esserts

La Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Esserts a vu le jour en 1986. Près de quatre décennies plus tard, la commune estime indispensable « *d'en revoir son organisation générale par une requalification des espaces publics. Pour ce faire, nous avons missionné une quinzaine d'étudiants de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble. Cette équipe a séjourné à Morillon 1100 une semaine en mars dernier pour établir un diagnostic de l'existant et proposer des perspectives d'évolution de la ZAC* » résume le maire Simon Beerens-Bettex. Il s'agit plus précisément d'en repenser ses déplacements, ses stationnements, ses cheminements entre les commerces, les hébergements, d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), d'optimiser la liaison entre le village et les Esserts, d'imaginer des aires de contemplation, de réorganiser les zones publiques, de restructurer le front de neige, etc. Un vaste chantier à venir pour cette ZAC conçue exclusivement à l'époque pour le tout-ski. Autre temps, autre mœurs. Un vrai changement de paradigme pour la station appelée à amorcer sa mue sur fond de réchauffement climatique et de modification des attentes touristiques. C'est dans ce contexte d'adaptation, que les élus morillonnais ont pris l'initiative de renforcer le pôle urbanisme par le recrutement d'un nouvel agent, Christine Hardy, qui a notamment comme mission de travailler sur les problématiques foncières sur la station des Esserts. « *Nous allons également faire appel à un bureau d'études pour définir ce qu'il est possible de réaliser aux Esserts. Afin d'y parvenir et de régulariser certaines parcelles, il faudra selon les cas, négocier de gré à gré, établir une servitude publique voire exproprier.* » A court terme, le conseil municipal a validé le lancement d'une Délégation de service public (DSP) pour conforter et renforcer la zone de diversification touristique, ludique, sportive et de loisirs des Esserts. La date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 15 juin 2023.

### Bientôt l'été : baignade gratuite et surveillée au Lac bleu



Du samedi 1er juillet au jeudi 31 août 2023, la plage et l'espace de baignade aménagés du Lac bleu sont accessibles gratuitement au public. Pendant cette période estivale, quatre maîtres-nageurs sauveteurs en assurent la sécurité en se relayant sept jours sur sept de 12 heures à 18 heures.

## Route départementale n° 54 Sur la voie des mobilités douces et d'une zone de circulation apaisée

Depuis le début du mois d'avril, le chantier de réaménagement de la route départementale (RD 54) reliant Morillon à Verchaix est entré dans sa phase active. D'ici la fin juin, le giratoire sera opérationnel afin de réguler le trafic routier au niveau de l'actuel carrefour entre la voie de contournement (route des Grands Champs) et la portion de la RD 54 rejoignant le centre village. Cette 1<sup>re</sup> tranche de travaux annonce un vaste programme de «*sécurisation et d'embellissement*» de cette voirie très fréquentée desservant d'une part, le parc de loisirs du Lac bleu, et d'autre part, la salle polyvalente et les équipements ludiques et sportifs implantés sur la commune de Verchaix. Voilà plusieurs mois que les communes de Morillon et de Verchaix planchent conjointement sur ce projet, qui à terme, redessinera intégralement la physionomie de cette zone touristique en y favorisant la mobilité douce et en améliorant les différents flux de circulation (automobile, vélo, piéton) : création d'un giratoire, augmentation des places de stationnement, dépose-minute, traitement paysager, voie cyclable, etc. D'un montant total d'environ 2,5 M€HT, les travaux devraient être achevés pour l'automne 2024 (étant entendu que le chantier marquera la pause pendant les saisons estivales et hivernales). D'importantes aides financières du Conseil Départemental (CD 74, environ 1 M€) et de l'État (174 000€ principalement pour la création de la voie verte) permettront d'alléger ces investissements engagés conjointement par les communes de Morillon (environ 2 M€HT) et de Verchaix (511 000 €HT). La mise en place de la piste réservée aux vélos s'intégrera au schéma cyclable intercommunal prévu pour relier Morillon, Verchaix et le groupe scolaire de Samoëns.



## Pied marin et air iodé pour les écoliers

Les 48 enfants des deux classes de l'école primaire publique ont séjourné pendant une dizaine de jours (partis le 26 avril au soir et rentrés le 6 mai au matin) dans la région de Riec-sur-Belon (Finistère). Cette classe de mer encadrée par la directrice Heidi Richard et sa collègue Béatrice Blazquez a permis aux écoliers de rencontrer leurs correspondants, de découvrir ce petit coin de Bretagne, de s'initier au catamaran, de s'essayer à la pêche à pied, de visiter le centre Océanopolis à Brest, etc. Une vivifiante et instructive escapade rendue possible grâce aux financements conjugués de l'Association des parents d'élèves, des mairies de Rivière-Enverse et de Morillon, de la coopérative scolaire et du conseil départemental. L'association Jumoriec y a également apporté sa quote-part tandis qu'une douzaine de ses membres, dont trois élus du conseil municipal, a profité de l'occasion pour rallier Riec-sur-Belon et ainsi resserrer les liens du jumelage. Les membres des bureaux de Jumoriec, de Mer et Montagne (association de jumelage avec Morillon sise à Riec), et les élus de Riec et de Morillon ont entre autres discuté les modalités d'un voyage à Riec pour les jeunes de Morillon et la Rivière-Enverse de 10/16 ans dans l'été 2024. Dans cette optique, une réunion publique sera organisée par Jumoriec le 26 juin 2023 à 19h00 à la CCAS de Morillon.



## La fontaine de la place de la République restaurée et embellie

La fontaine de la place de la République vient de bénéficier d'une réhabilitation architecturale. Les élus ont tenu à confier ce travail à Frédéric Andres de l'atelier Saint-Martin. Le maître ferronnier d'art ne s'est pas contenté de reprendre le bec à l'identique mais a voulu améliorer l'esthétique de ce petit patrimoine vernaculaire. Désormais, la partie sommitale de la colonne en pierre est coiffée d'un ouvrage réalisé en acier thermolaqué. Travaillées à la forge, les volutes et les entretoises soutiennent le nouveau tuyau d'écoulement rehaussé d'un "M" stylisé du plus bel effet. A noter que les apprentis de l'atelier Saint-Martin ont participé à ce projet dans le cadre de leur formation professionnelle.



## Les épicéas et les frênes sentent le sapin

Entre la mi-avril et le 5 mai dernier, les bûcherons professionnels Cédric Foulaz et Jessy Devant, ont effectué une coupe d'abattage d'un peuplement d'épicéas (et quelques dizaines de frênes) bordant la voie verte sur la rive gauche du Giffre (en aval du centre de vacances CCAS). Intitulée "Coupe sanitaire de bois déperissants" par les services de l'Office national des forêts (ONF), et menée sur des parcelles communales, cette opération radicale a été rendue indispensable en raison de plusieurs facteurs qui fragilisent les arbres et les rendent potentiellement dangereux pour le public : sécheresses successives depuis 2016, prolifération d'insectes ravageurs (scolyte pour l'épicéa et champignon chalarose pour le frêne). « Cette coupe a été effectuée sur une surface d'environ 4,5 hectares. Nous avons marqué les arbres atteints pour un volume estimé à 320 m<sup>3</sup> » résume le technicien de l'ONF Lucas Barrull. Celui-ci indique qu'une telle initiative se déroule également sur la commune de Samoëns dans les secteurs de l'Ételley, de Pétéret et des rives du Giffre, avec un volume nettement plus important (3 500 m<sup>3</sup>). La Rivière-Enverse n'est pas en reste avec un volume de 400 m<sup>3</sup> d'épicéas scolytés sur le point d'être exploités sur la rive gauche du Giffre (d'ici la mi-juin). Par la suite, différents chantiers de replantation seront programmés en privilégiant sur ces zones forestières impactées, l'introduction de variétés plus résistantes aux épisodes de sécheresse (mélèze, chêne, pin Douglas, etc.). Pour les communes, les ventes de ces coupes de bois à des entreprises locales et régionales devraient permettre d'équilibrer les dépenses d'exploitation engagées. Pour Morillon, le sous couvert végétal semble suffisant pour le repeuplement naturel sans replantation et l'opération financière sera donc légèrement bénéficiaire. Afin d'assurer la sécurité des personnes, des arrêtés municipaux ont été pris pour interdire l'accès des chemins et sentiers concernés aux randonneurs, vététistes, cueilleurs de champignons et autres usagers de la forêt jusqu'à la fin des opérations d'abattage (des itinéraires de substitution ont été balisés).

## Marché alimentaire hebdomadaire

Habitants et touristes peuvent effectuer leurs emplettes chaque dimanche matin en déambulant entre les étals du marché morillonnais installé au pied de la mairie. Plusieurs producteurs et artisans y sont présents de 8 heures à 13 heures. L'opportunité de remplir son cabas dans une ambiance tranquille et bon enfant.



## L'offre de soins sur la commune

Malgré le fort investissement de la collectivité locale, aucun médecin n'exerce actuellement au sein de la maison de santé morillonnaise. La commune met tout en œuvre pour qu'une solution pérenne soit rapidement trouvée.

En cette période de carence, les habitants trouveront toutes les informations pratiques sur le site de la mairie afin de bénéficier d'une offre de soins via la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS Portes du Soleil/Grand Massif ; Tél. 06 19 02 28 65).

En cas d'urgence, composer le 15

Informations pratiques : [www.mairie-morillon.com](http://www.mairie-morillon.com) (onglet "Morillon au quotidien")



## Contre les cambriolages, les bons réflexes

Afin de limiter les risques liés aux cambriolages à domicile, quelques initiatives de bon sens peuvent être appliquées : pose d'un système de fermeture fiable de la porte d'entrée équipée d'un œilleton, d'un entrebâilleur, mise en place de volets, de grilles, d'un éclairage programmé et aléatoire, de détecteur de présence, de système d'alarme, de vidéosurveillance, etc. Ne pas inscrire son nom et son adresse sur le trousseau de clés, ne pas laisser les clés sous le paillason, dans un pot de fleurs, etc. Ne pas laisser d'échelle et d'outils dans le jardin. Prévenir le voisinage lors d'un départ en vacances, faites relever votre courrier régulièrement, une boîte aux lettres pleine étant le signe d'une absence, etc.

Articles et photos par O. Lestien avec la participation active des services et des élus

Recevez Info MORILLON par courriel en vous adressant à : [accueil@mairie-morillon.fr](mailto:accueil@mairie-morillon.fr)

Pour tout savoir en temps réel : Facebook Mairie de Morillon et [www.mairie-morillon.com](http://www.mairie-morillon.com)